



DÉPARTEMENT DE  
**L'EURE**  
en Normandie



*Patrimoine naturel :*  
*l'exceptionnel se niche*  
*dans l'Eure*



Schéma  
Eure Nature  
Sensible

Objectif 2030



# La nature dans l'Eure

La nature dans l'Eure est à la fois remarquable, de par les raretés qu'elle abrite, et ordinaire, notamment au regard des espèces présentes dans les paysages normands (bocage, vergers, mares...).

On peut identifier 5 grands types de milieux naturels :

## PAYSAGES DE PLATEAU

Ces grands milieux peuvent être composés de prairies, bordés par des haies, des alignements d'arbres et arbustes sauvages. C'est le bocage. Ils sont aussi, et majoritairement, dédiés à l'exploitation céréalière avec une faune et une flore associées telles que les plantes messicoles (Bleuet, Nielle des blés...), les oiseaux des plaines (Perdrix grise, Alouette des champs...)



## MILIEUX HUMIDES ET COURS D'EAU

Marais, tourbières, prairies humides, forêts alluviales : entre terre et eau, les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité spécifique (oiseaux d'eau, amphibiens, libellules, mammifères aquatiques, ...).



## TERRASSES ALLUVIALES DE LA SEINE

Milieu spécifique aux grands fleuves, les terrasses correspondent aux dépôts de sables et graviers au gré des temps géologiques. Figures d'exception en Europe, les terrasses alluviales de la Seine abritent ainsi près de 31% de la flore régionale considérée comme menacée d'extinction.

---



## COTEAUX CALCAIRES

Localisés sur les fortes pentes bordant les vallées et façonnés par l'érosion, les coteaux abritent un patrimoine naturel exceptionnel. En vallée de Seine, ils accueillent notamment deux espèces présentes uniquement sur cette vallée et nulle part ailleurs au monde : la Violette de Rouen et la Biscutelle de Neustrie.

---



## FORÊTS ET BOISEMENTS

Les forêts sont très présentes dans l'Eure et représentent près du quart de la surface du département. Elles sont essentiellement composées de feuillus (85%) avec une prédominance de chêne et de hêtre.



# les Espaces Naturels Sensibles (ENS) au service de la biodiversité dans l'Eure

Le Schéma Eure Nature Sensible, c'est :

## ❁ améliorer la qualité de vie des Eurois,

en permettant la préservation des patrimoines naturels remarquables et ordinaires du Département, et en permettant l'ouverture au public d'un site ENS par bassin de vie (équité territoriale) afin que chaque Eurois puisse bénéficier de la nature à proximité de chez lui.

## ❁ participer à l'attractivité du territoire,

en créant du lien avec la politique touristique du Département (Schéma Départemental du Tourisme, Schéma Départemental des Véloroutes et Voies Vertes...), en contribuant à la préservation des paysages eurois et en s'inscrivant dans une démarche partenariale de projet local, notamment avec les collectivités du territoire.



❁ *améliorer la visibilité  
de l'action du Département,*

en développant des synergies entre politiques départementales (culture, collèges, aménagement du territoire) et ce pour garantir des liens entre les patrimoines et les projets de territoire.

## UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Pour mettre en œuvre le schéma, la force du Département c'est le travail en partenariat avec un réseau d'acteurs important notamment pour assurer la gestion et le suivi des sites. Parmi ses partenaires, citons, les communes et les intercommunalités du territoire, les associations telles que le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine, le Groupe Ornithologique Normand, Naturellement Reuilly ou le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande.

Cette politique est financée en grande partie par les recettes de la taxe départementale d'aménagement.

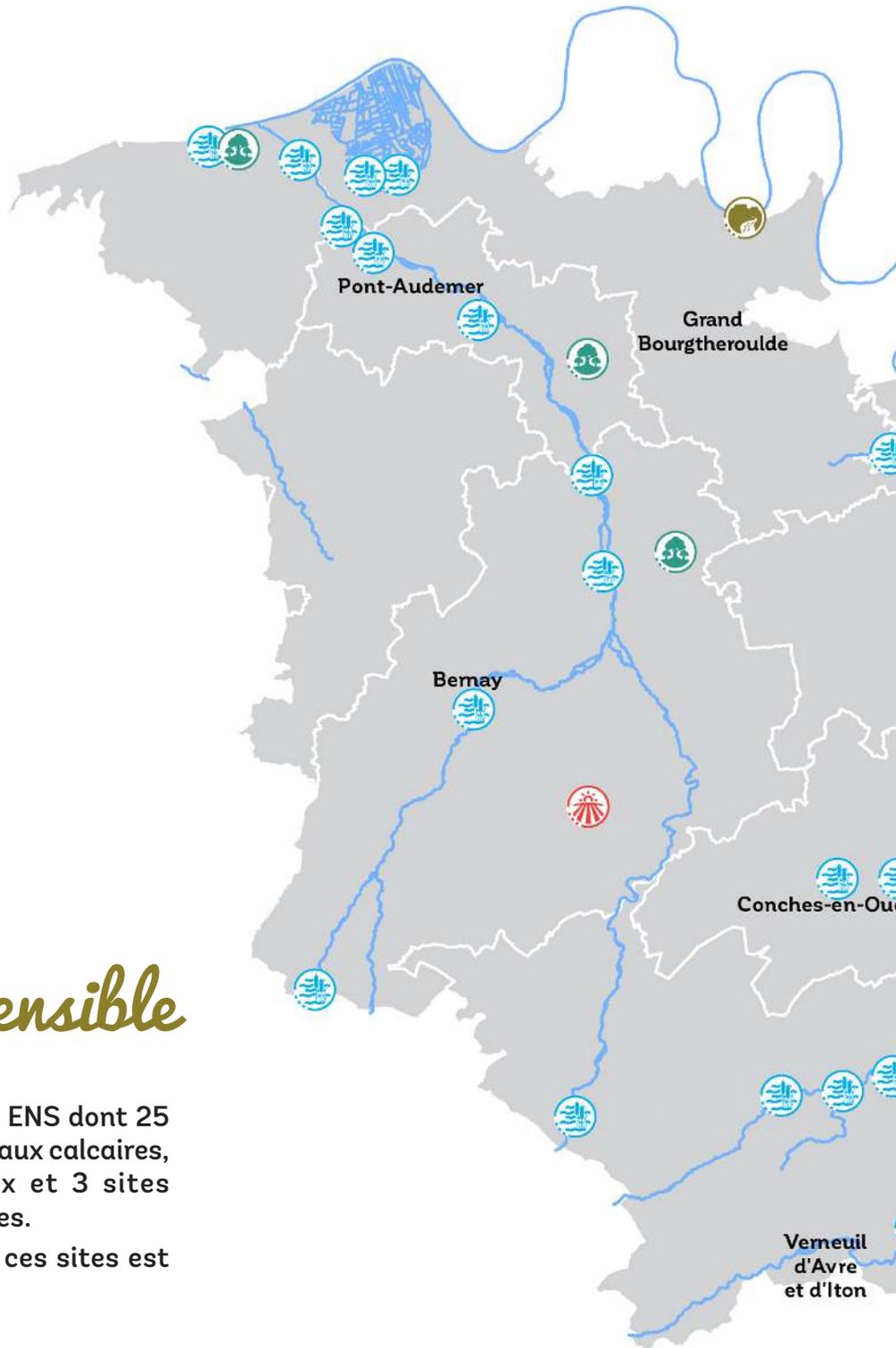


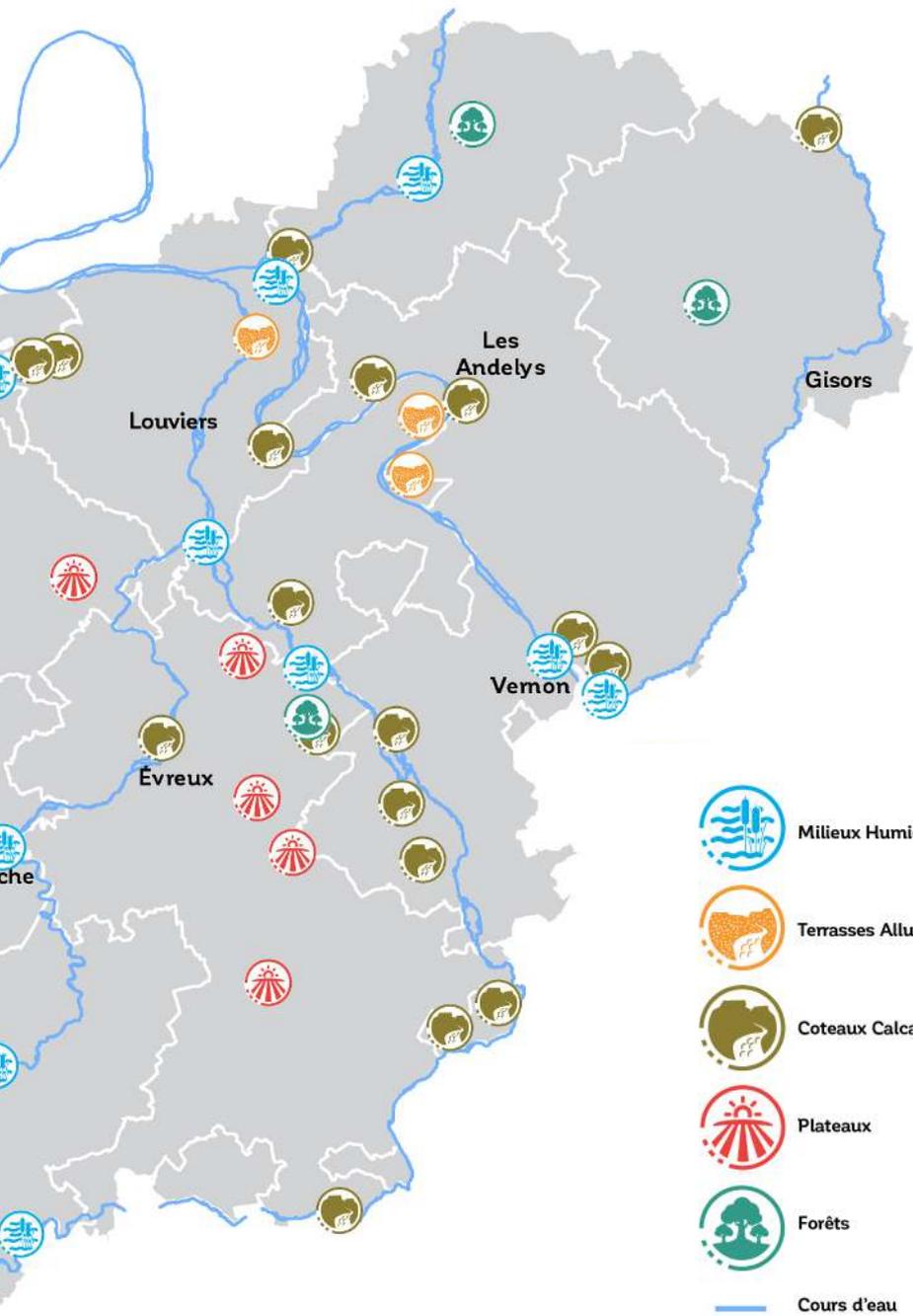


## Le Schéma Eure Nature sensible

Le nouveau schéma compte 59 ENS dont 25 sites en zones humides, 18 en coteaux calcaires, 6 en forêts, 7 sur les plateaux et 3 sites spécifiques aux terrasses alluviales.

La surface totale concernée par ces sites est évaluée à 3 846 hectares.





# Le Département en actions

Des actions menées sur chaque site :

## \* un plan de gestion par ENS

C'est la feuille de route du gestionnaire. Il fait le point sur l'état écologique du site et identifie les actions de restauration et d'entretien des milieux naturels présents, notamment en programmant la gestion par pâturage et/ou par fauche, en lien avec les exploitants agricoles du territoire.

## \* des travaux de restauration

La restauration de milieux naturels se décline soit par des travaux de renaturation complète, soit par des opérations d'ouverture des milieux sur des parcelles en déprise agricole et sans entretien depuis quelques années (curage de mares, abattage, pose de clôture agricole, ...).

## \* l'entretien courant et annuel

La gestion comprend les opérations de débroussaillage léger, de contrôle des espèces exotiques envahissantes, de fauche et/ou de pâturage, de nettoyage des sentiers existants, etc.

## \* l'ouverture du site au public

L'accessibilité des sites au public est réalisée soit par l'aménagement de sentiers pédagogiques, qui offrent une immersion en pleine nature, à découvrir seul ou à partager en famille, soit par des animations grands publics ou auprès des scolaires, notamment via le programme «Découvrez la Nature dans l'Eure».

*l'Eure* } #JE SUIS  
AILLEURS  
EN NORMANDIE

RETROUVEZ  
LES SENTIERS ENS SUR  
EURE-TOURISME.FR